



Liesse Notre-Dame



Calendrier des Manifestations 2018

(sous réserve de modifications)

Janvier	15	~	Voeux du Maire
Février	10	~	Loto (<i>Liesse-Marais Football</i>)
Mars	4	~	Bourse aux vêtements
	11	~	Semi-marathon Liesse-Marle
	25	~	Loto (<i>Comité des Fêtes</i>)
Avril	2	~	Pâques des enfants
	8	~	Repas des anciens
	14	~	Soirée dansante (<i>Comité des Fêtes</i>)
	22	~	Loto (<i>Majorettes les Twirlights-Girls</i>)
	29	~	Mini-Raid (<i>Raid de la Souche</i>)
Mai	8	~	Cérémonie
	19	~	Inauguration orgue basilique
	20	~	Messe télévisée
Juin	3	~	Tournoi Paintball
	16	~	Tournoi Jeunes (<i>Liesse-Marais Football</i>)
	18	~	Cérémonie appel du 18 juin
Juillet	14	~	Cérémonie
	13-14-15	~	Fête communale (<i>Comité des Fêtes</i>)
Septembre	1	~	Forum des associations
	9	~	Randonnée pédestre
	21	~	Remise prix concours maisons fleuries
	22	~	Raid (<i>Raid de la Souche</i>)
Octobre	7	~	Foire-Brocante (<i>Comité des fêtes</i>)
	13	~	Centenaire de la Libération de Liesse Commémoration + soirée « bal populaire »
	31	~	Halloween (<i>Comité des fêtes</i>)
Novembre	11	~	Cérémonie
	17	~	Soirée Beaujolais (<i>Comité des fêtes</i>)
	25	~	Bourse aux jouets et marché de Noël
Décembre	7-8-9	~	Téléthon
	15	~	Arbre de Noël des enfants
	31	~	Saint-Sylvestre (<i>Comité des fêtes</i>)

Merci

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'association qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin.



Éditorial



Chers concitoyens,

Les transferts de nombreuses compétences vers la Communauté de Communes se poursuivent. Le premier janvier 2020, ce sera le tour de l'eau et de l'assainissement.

Les dotations baissent alors que les contraintes légales pèsent de plus en plus sur les finances de la Commune.

Bref, nous sommes dans une période de profonde mutation de nos collectivités. Cependant, grâce à une certaine rigueur financière qui nous est d'ailleurs parfois reprochée, nous n'avons pas renoncé à nos engagements.

L'année 2017 a été celle de la mise en œuvre de nombreux projets. Les travaux de la maison médicale vont débiter avec une ouverture prévue dans l'année. Un accord a été trouvé avec des communes voisines pour la construction d'une nouvelle école et le dossier de subvention est en cours d'élaboration par le Syndicat scolaire. Les orgues sont restaurées. Les travaux d'enfouissement des réseaux sont en cours rues de l'Esplanade et du Muguet. Des travaux de remise en état de rues et de trottoirs sont programmés. L'étude diagnostique de l'assainissement se termine et la première phase de travaux sera lancée en 2018.

Comme nous l'avons fait en 2017, nous voterons en 2018 pour une légère baisse de la part communale des impôts locaux (1 % des taux).

Comme d'habitude, vous pourrez trouver dans ce journal des articles sur la vie communale et les activités associatives. Merci à tous ceux qui animent ces actions et ces associations, et à ceux qui voudront bien s'engager auprès d'eux pour maintenir ou développer cette vie locale.

Pour le 100^{ème} anniversaire de la libération de LIESSE, une exposition et plusieurs manifestations auront lieu mi-octobre en présence des descendants du commandant de Chomereau. Nous souhaitons qu'un maximum de personnes y participe, et nous invitons ceux qui ont des documents sur cette époque à nous en faire part afin de retracer au mieux cet événement si important pour la commune.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2018.

Philippe CALMUS

Infos travaux et divers

PROBLÈME ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez qu'un luminaire d'éclairage public est hors service, merci de le signaler en Mairie au 03.23.22.31.17 ou par mail à mairiedeliesse@wanadoo.fr, en précisant l'adresse exacte du dysfonctionnement et si possible son numéro (EP...).



BORNES ÉLECTRIQUES PLACE BAILLY

Une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides a été installée par la Communauté de Communes de la Champagne Picarde place Bailly.



AIRE DE JEUX

Une table (accessible aux personnes à mobilité réduite) et un banc ont été ajoutés sur l'aire de jeux située rue André Billy.

FLEURISSEMENT DE LA CHAPELLE SANTA CASA



COLUMBARIUM

Une extension a été réalisée au columbarium du cimetière, par l'ajout de 2 monuments de 6 cases chacun, ainsi que d'un banc.



Place Carnot

École maternelle

Rue Émile Jacquemin

CHIENS

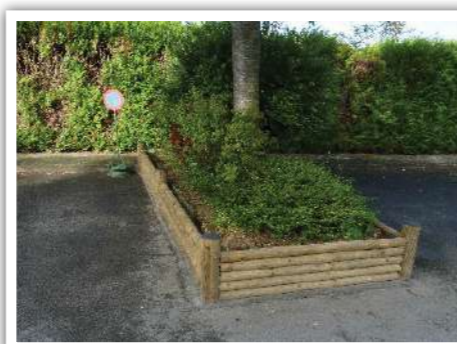
Trois distributeurs de sacs - gants destinés à ramasser les déjections canines ont été installés à Liesse. Ils sont à votre disposition, merci de les utiliser à bon escient. Tout contrevenant est passible d'une amende de 68 euros.

MASSIFS DEVANT LE CIMETIÈRE

Les parterres de fleurs en bois ont été refaits.



Avant



Après



BOUTEILLES DE LA PASSION

Les Bouteilles de la Passion, dont la Commune a hérité de M^{me} RIGA (voir notre précédente édition page 9), ont été mises en valeur dans une vitrine, visible à l'accueil de la Mairie.

ACQUISITION D'UNE POTENCE DE LEVAGE

Cette potence permet de nettoyer un panier de la station de relevage du réseau d'assainissement près du lotissement. A noter que cette station est très souvent encombrée par des déchets ménagers qui ne devraient pas s'y trouver. Outre les coûts d'entretien que cela implique, il y a un encombrement des réseaux et des remontées d'odeurs.



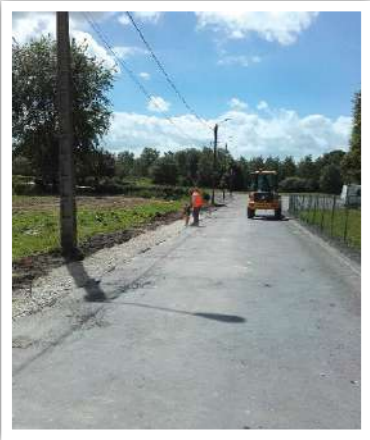
VASQUES DE FLEURS

Une 2^{ème} vie pour deux vasques de fleurs !

Récupérées sur le bâtiment de la Mairie, elles ont été installées place Bailly et contribuent au fleurissement de la Commune.

TRAVAUX DE VOIRIE

La chaussée et un trottoir ont été restaurés rue de l'Esplanade. Actuellement, des travaux d'enfouissement des réseaux se font sur l'autre trottoir. Lors du 1^{er} trimestre 2018, des travaux de réfection auront lieu rue de l'Espérance, rue du Maréchal de Tourville et sur le chemin menant à la ferme de Sainte-Suzanne. Les réseaux seront enfouis rue du Muguet, et les trottoirs rénovés. Le trottoir, côté pair de la rue Sainte-Suzanne sera refait entre la place du Calvaire et la rue du Muguet. Lors du 2^{ème} trimestre 2018, des travaux importants se feront Chaussée du Regain.



Rue de l'Esplanade



Chemin de la ferme



Rue du Maréchal de Tourville



ACQUISITION D'UN BROYEUR DE VÉGÉTAUX

CHEMIN BLANC DU MARAIS

Une équipe de bénévoles a remis en état ce chemin. La Commune a mis à leur disposition du béton concassé.

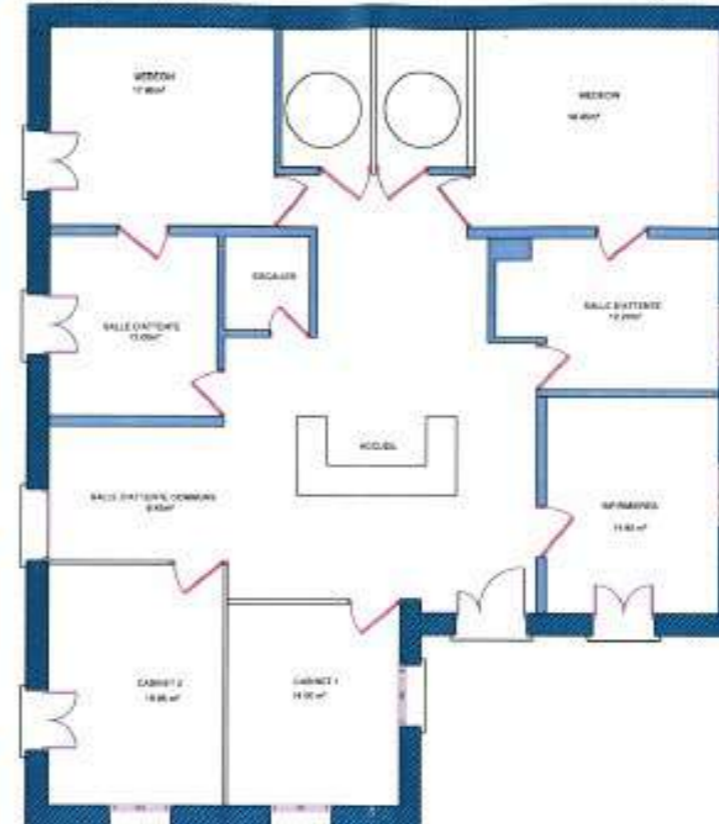
Malheureusement, la vitesse excessive de quelques véhicules et la fréquentation de ce chemin lors de mauvais temps, notamment le dégel, font que ce chemin se dégrade déjà !



PROJETS

- Des radars pédagogiques vont être placés aux entrées de village en venant de Chivres et de Marchais.
- Remplacement de barrières rue Abbé Duployé.
- Eclairage extérieur de la Basilique.
- Construction d'un enclos pour poubelles place Caraman Chimay.
- Remise en état d'une verrière au Presbytère.
- Rénovation de l'éclairage du stade.
- Étude pour ralentir la vitesse à l'entrée de Liesse en venant de Chivres.

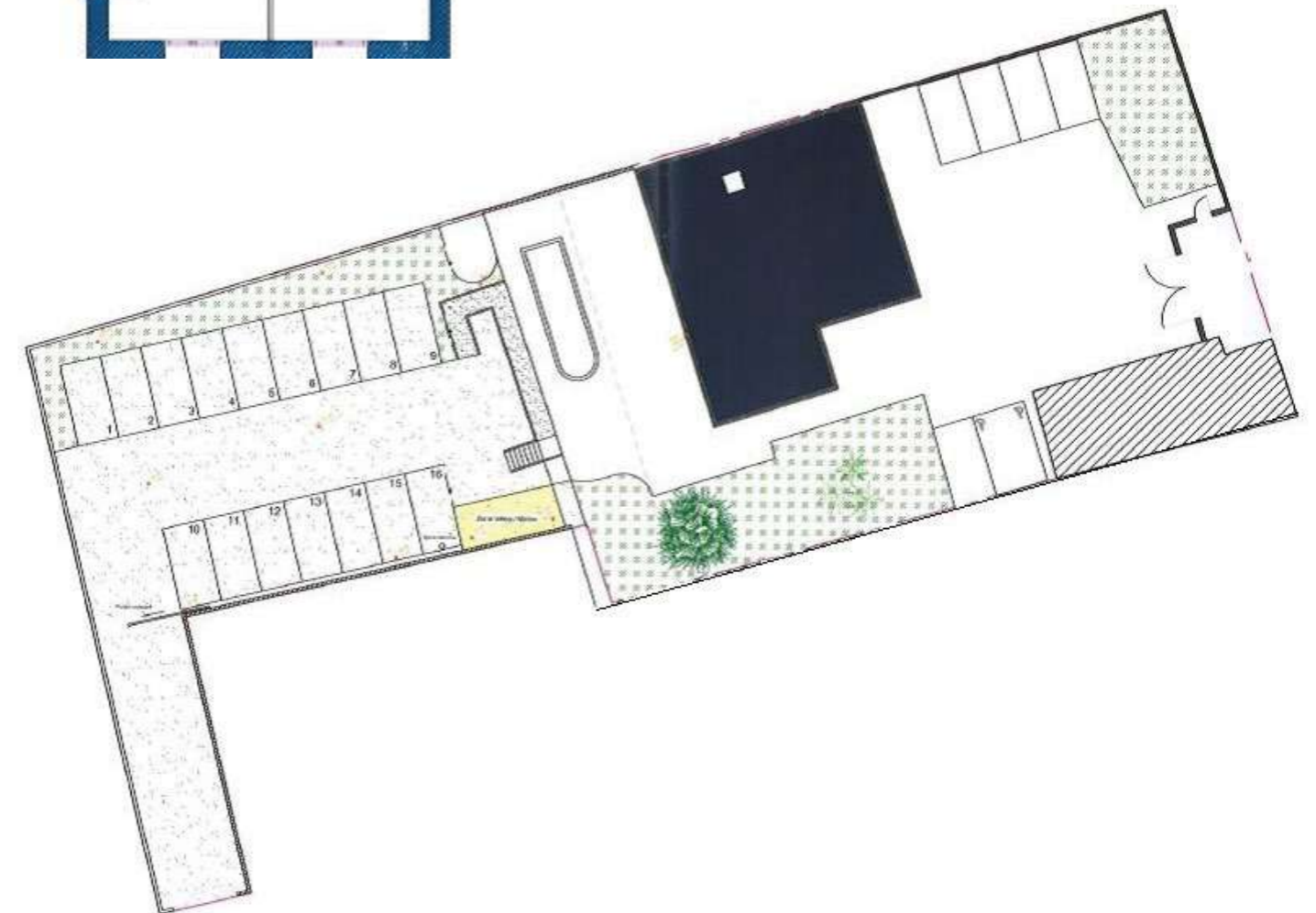
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE



Les mises en concurrence pour les travaux de la Maison de Santé pluridisciplinaire sont en train d'être finalisées.

La partie ancienne (en noir sur la vue d'ensemble) va être transformée selon le plan ci-contre afin de permettre l'installation de deux médecins, des infirmières et de deux autres cabinets paramédicaux. Elle devrait ouvrir durant l'été.

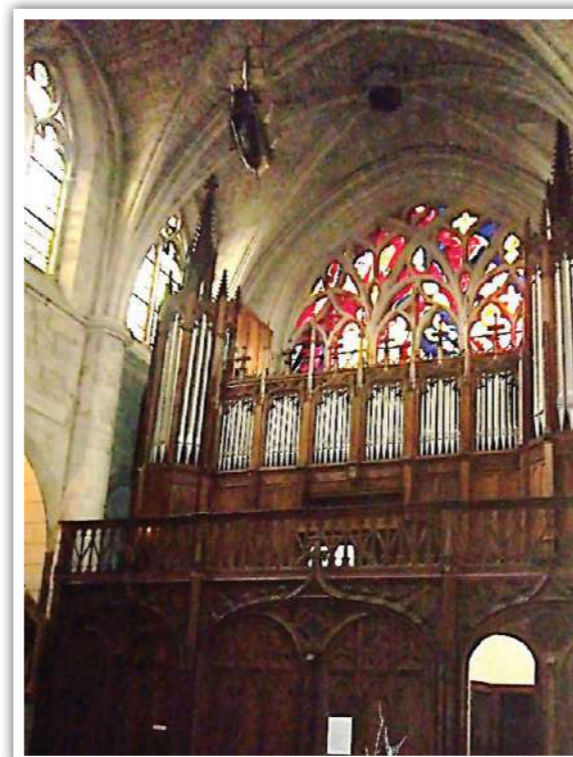
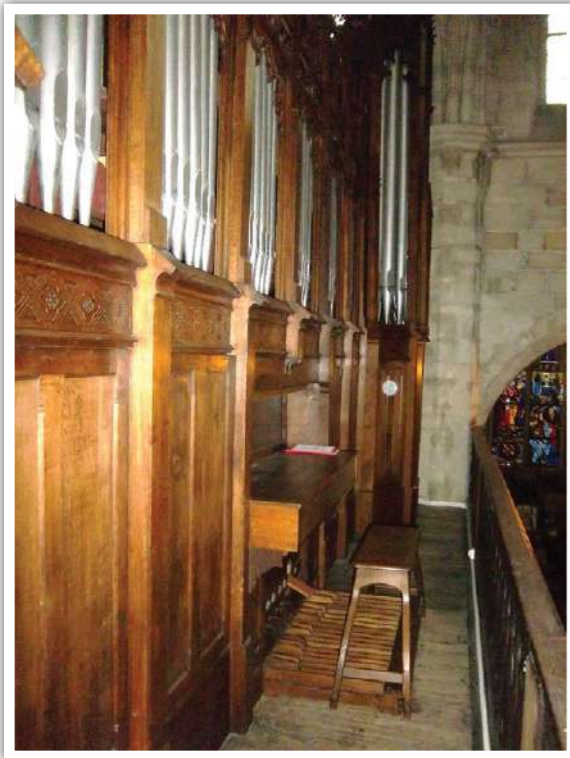
Le permis de construire pour une annexe (partie hachurée sur la vue d'ensemble) est sur le point d'être déposé. Cette construction est prévue pour accueillir un kinésithérapeute et un cabinet dentaire. Elle devrait être réalisée pour la fin de l'année.



ORGUE

Après deux ans de travaux, la rénovation de l'orgue est terminée. Chef d'œuvre du célèbre facteur d'orgue Joseph MERCKLIN, ces orgues ont figuré lors de deux expositions à ROUEN et NANCY dans le but de présenter les innovations dans la transmission entre le clavier et les tuyaux. C'est Madame de Valois qui les a offertes en 1884.

Face à leur détérioration grandissante, les Amis de la Basilique se sont mobilisés pour réunir les fonds pour les restaurer. Ces travaux n'auraient pu se dérouler sans les mécènes. Une mobilisation importante de bénévoles a permis de rénover les boiseries entre autres actions. Merci à eux sans qui la restauration n'aurait pu se dérouler.



Le Conseil Départemental a pris une part importante dans cette action par son aide financière (25 % du montant) et aussi pour les conseils avisés de monsieur VERNEIGES, directeur de l'ADAMA.

Le concert inaugural se déroulera le samedi de Pentecôte.

ASSAINISSEMENT



L'étude diagnostique se poursuit. Le cabinet d'étude SOGETI est chargé de faire une étude complète, puis un plan pour rénover le réseau progressivement. Si l'étude le permet, une première phase de travaux commencera à la fin de l'année 2018. Le premier but est de récupérer des eaux pluviales en cas d'orage. En effet, une arrivée trop importante d'eau ne permet pas à la station de filtrer l'eau correctement, et pourrait entraîner une pollution.

La compétence « assainissement » passera à la communauté de communes le 1^{er} janvier 2020, et notre souhait est de laisser une situation correcte.

CITY PARK

30.000€ avaient été prévus au budget pour construire une surface sportive pour les adolescents : skate park ou city park (surface sportive permettant de pratiquer différents jeux de ballon)

Malheureusement, chaque fois que la commune a nettoyé le skate park actuel, dès le lendemain, on retrouvait des bouteilles cassées. Les marches de la mairie ont été cassées par les skates ou les trottinettes. Il n'était pas question dans ces conditions d'investir dans une installation qui aurait été en libre accès. Nous avons, de ce fait, demandé aux utilisateurs de former une association qui en gère l'occupation. Ceux-ci ont refusé. Le projet est donc annulé jusqu'à ce que les conditions s'y prêtent (respect des installations existantes, et... financement possible).

DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande-cni.ans.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
• Je gagne du temps
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
• Mon titre est plus sûr

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

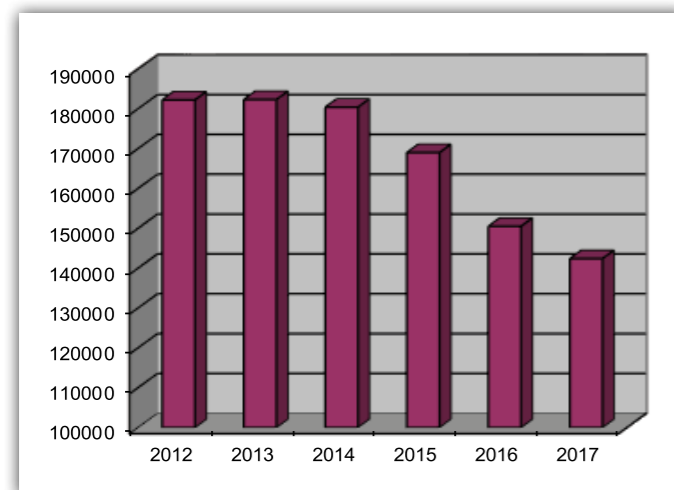
MES DÉMARCHES à portée de clic !

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

du Côté des Finances

(chiffres au 30/09 pour chaque année)

1/ Recettes – DGF : Dotation Globale de Fonctionnement (principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales)

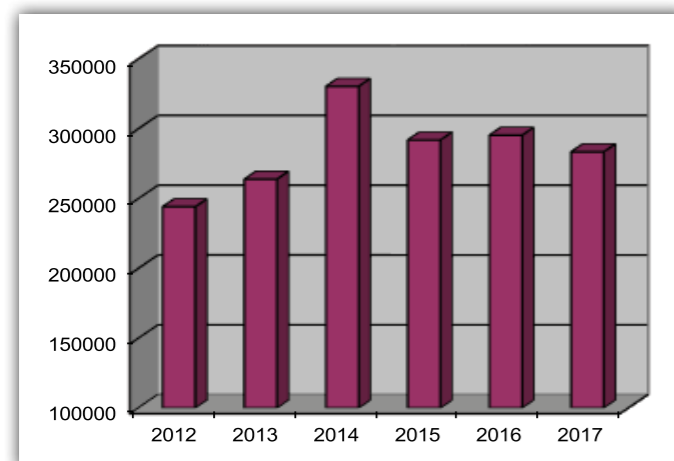


2012	2013	2014
182 238,00 €	182 338,00 €	180 393,00 €
2015	2016	2017
169 004,00 €	150 487,00 €	142 384,00 €

La baisse de la DGF se poursuit.

La tendance se confirme : la DGF diminue cette année encore. Les différentes dotations de péréquation et de compensation (mises en place par l'Etat pour limiter le manque à gagner) ne permettent pas de combler cet effritement important. Depuis 2014, les recettes de dotation, subvention et participation sont en net recul.

2/ Recettes fiscales (compte 73111)



2012	2013	2014
244 195,00 €	263 924,00 €	330 425,00 €
2015	2016	2017
291 945,00 €	295 400,00 €	283 496,00 €

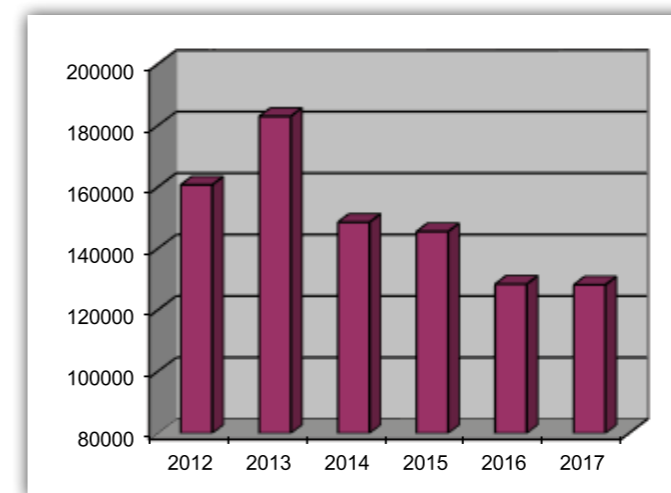
Une stagnation des recettes fiscales.

Après une nette augmentation de nos recettes fiscales liée à l'arrivée des habitants du nouveau lotissement, celles-ci semblent désormais stagner autour de 290 000 euros. Les rentrées fiscales représentent environ 40 % de nos recettes.

du Côté des Finances

(chiffres au 30/09 pour chaque année)

3/ Dépenses de fonctionnement (chapitre 011 = charges à caractère général)



2012	2013	2014
160 812,00 €	183 123,00 €	148 652,00 €
2015	2016	2017
145 632,00 €	128 530,00 €	128 297,00 €

Des charges à caractère général bien maîtrisées.

En baisse constante depuis 2014, ces dépenses de fonctionnement se stabilisent sur un point bas situé autour de 130 000 euros. La maîtrise des charges à caractère général est particulièrement importante. Les deux autres chapitres importants (charges de personnel et autres charges de gestion courante) sont beaucoup plus difficiles à compresser.

Vie Publique

FLEURISSEMENT : TABLEAU DES RÉCOMPENSES 2017

COUP DE COEUR	JARDINS ou COUR VISIBLE DE LA RUE	FAÇADES	COMMERÇANTS INSTITUTIONS
1 M. et M ^{me} GUÉRIN Gérard 6, rue Princesse Charlotte de Monaco	1 M. et M ^{me} LOISEAU Fernand 40, rue Sainte Suzanne	1 Résidence Ismérie 20, rue Abbé Duployé	1 Résidence MALRAUX 24, rue Sainte Suzanne
2 M. et M ^{me} MARTINEAU François 21, chaussée du Regain	2 M. et M ^{me} LECOMTE Jacques 27, rue Sainte Suzanne	2 M. et M ^{me} CORPEL Vincent 4, rue Emile Jacquemin	
	2 ex aequo M ^{me} BABLED Jacqueline 15, rue Madelinette		
	3 M ^{me} GOSSART Corinne 5, rue de l'Espérance		
	4 M. et M ^{me} SMAL Dominique 8, rue Crémont		
	5 M. et M ^{me} BORON Sylvain 11, rue Madelinette		



Vie Publique



SYNDICAT SCOLAIRE LIESSE-MARCHAIS-MISSY

134 élèves ont fait la rentrée dans notre école en septembre. Effectifs pratiquement stables (136 élèves en 2016). Le départ des 31 élèves de CM2 en juin 2018 devrait être largement compensé par l'arrivée d'une bonne vingtaine d'élèves venant de la Commune de Chivres.

... du côté des effectifs 2017-2018

ECOLE MATERNELLE				ECOLE PRIMAIRE					Élèves en inclusion scolaire
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
4	10	16	15	15	9	16	15	31	3
45 élèves répartis en 2 classes				89 élèves répartis en 4 classes					
MOYENNE : 22,5 élèves par classe				MOYENNE : 22,2 élèves par classe environ					

... les numéros utiles

Ecole maternelle
3 Rue Crémont LIESSE ND
Directrice : Mme PERTIN
03.23.22.26.89

Ecole primaire
16 Place Jeanne d'Arc LIESSE ND
Directrice : Mme BOULLÉ
03.23.22.20.14

Syndicat Scolaire
4 Grande Rue MARCHAIS
Président : M. P. BECQUET
03.23.22.00.90

USEP

L'association dite « USEP des Marais » a été créée en décembre 2016. Elle regroupe 11 classes des écoles de : Gizy, Coucy les Eppes et du Syndicat Scolaire de Liesse, Marchais, Missy. Environ 250 élèves et 11 enseignants sont adhérents de l'association.

L'association USEP des Marais s'est fixée plusieurs objectifs :

- Développer la pratique des activités physiques et le goût de l'effort sportif.
- Permettre aux élèves des différentes écoles de s'affronter lors de rencontres sportives.
- Développer l'entraide et la citoyenneté, le respect des autres, de leurs décisions, de leurs statuts.
- Permettre aux enseignants de se former dans différentes activités moins connues pour renouveler les pratiques sportives dans nos écoles.
- Acheter du matériel spécifique à l'éducation physique et sportive.

L'année passée, pour la première année, les élèves de toutes les écoles ont bénéficié d'interventions en danse pour les « cycles 1 », en kinball pour les « cycles 2 » et en poullball pour les « cycles 3 ». A la fin de chacun de ces cycles, une rencontre a été organisée à Liesse.



Cette année, il est prévu :

- Des interventions jeux athlétiques pour les cycles 1 (avec rencontres de fin de période) en période 3.
- Une journée des arts martiaux pour les cycles 2 et 3 en période 3.
- Une rencontre piscine en période 4 pour les CP/CE1/CE2 de Liesse et les CP à CM2 de Coucy-les-Eppes.
- Une rencontre randonnée pédestre pour l'ensemble des élèves en période 5.
- Une rencontre jeux collectifs et activités d'orientation en fin de période 5.

INSTITUTION NOTRE-DAME DE LIESSE**Maternelle - primaire - collège****33, rue Abbé Duployé - 02350 LIESSE NOTRE-DAME****Tél. 03.23.22.20.25 - Fax 03.23.22.13.65****indl@orange.fr****<https://indliesse.fr>**

Dans un cadre verdoyant, ***l'Institution Notre Dame de Liesse*** accueille vos enfants de la Maternelle à la Troisième. Notre équipe travaille, avec les familles, à l'encadrement et l'accompagnement des jeunes tout en ayant à cœur l'épanouissement de chacun.

M^{me} Sylvie AUBOURG,
Chef d'établissement coordinateur

**ACADÉMIE MUSICALE DE LIESSE**

L'Académie Musicale, une des rares écoles maîtrisiennes de France

L'Académie Musicale, installée à Liesse-Notre-Dame depuis 2014 est une des rares écoles maîtrisiennes de France. Depuis le mois de septembre, elle accueille quarante-deux élèves et a recruté quatre nouveaux professeurs.

Cette année, l'école se compose de cinq chœurs différents : le chœur de la pré-maîtrise (garçons du CM1 à la 5^{ème}), le chœur de la maîtrise (de la 5^{ème} à la terminale), le chœur de voix blanches (garçons dont la voix n'a pas encore mué), le chœur de voix graves (bien étoffé par nos élèves de première et de terminale), et enfin le chœur Tutti (tous les garçons réunis !) qui travaillent différents styles musicaux et artistiques : polyphonie, concerts de piano, musique de chambre, orchestre, musique pop-electro, comédie musicale, travail chorégraphique, etc.

Durant toute l'année scolaire, les jeunes chantent au service de la liturgie et donnent des concerts dans l'Aisne, à Paray-le-Monial, à Paris, en Vendée, ou encore dans les Hauts-de-France. Ils ont aussi partagé des moments avec d'autres garçons comme les jeunes de la fondation Espérance Banlieue ou les Petits Chanteurs de Monaco.

A Liesse, nos jeunes sont heureux d'être au service de notre communauté : partager un bon moment annuel avec les résidents du centre Capteil, les jeunes du groupe Ephèse et surtout faire vivre la basilique en chantant du lundi au jeudi à 18 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires). Venez les écouter, ils vous attendent !

De nombreux enfants de 9 à 18 ans aimeraient rejoindre cette aventure musicale. Accueillir le plus grand nombre de ces enfants motivés est le souhait de l'école. Des journées d'auditions de futurs élèves de 8 à 12 ans sont prévues les 27 janvier, 10 mars et 5 mai prochain.

Aussi, pour la rentrée de septembre 2018, l'Académie Musicale est à la recherche active d'un local afin de pouvoir créer quatre classes supplémentaires dans notre commune. L'école est à l'écoute de toutes vos bonnes idées et propositions. N'hésitez pas à la contacter au **07 82 09 18 39** ou par courriel : **academiemusicaledeliesse@gmail.com**

Participer à la croissance de l'école c'est aussi faire rayonner notre ville et attirer la jeunesse dans la commune. Tous ces jeunes ont un même point commun : l'amour de la musique, la passion du chant et des instruments.

La réussite de l'Académie qui est au service de la jeunesse et de la culture dépend de l'aide de beaucoup à travers la France, dans notre région mais aussi dans notre ville ! N'hésitez-pas à continuer de les soutenir !



SAS HOSSON COMBUSTIBLES

FIOUL DOMESTIQUE - GNR
GASOIL - CHARBON
PÉTROLE - PELLETS - AdBlue®

« L'énergie est notre avenir, économisons la ! »

Des PRIX très compétitifs...
Renseignez-vous !

Une équipe à votre service

ESSO Motor Plus

27, route d'Hirson - ZA Créapôle - 02140 Fontaine les Vervins
Tél. : 03 23 98 01 29 - jphosson@gmail.com
www.combustibles-hosson-vervins.fr



AISNE BATIMENT
CONSTRUIRE DURABLEMENT

28 rue de la Poste - 02350 GIZY - Tél. : 03 23 22 24 90 - Fax. : 03 23 22 24 91
mail : contact@aisne-batiment.fr

 GROS-ŒUVRE

 FAÇADE

 COUVERTURE

 RÉSINE

 ISOLATION-PLÂTRERIE

 SCIAGE-CAROTTAGE

 CARRELAGE-FAÏENCE

Bibliothèque de Liesse Notre-Dame

16 place Jeanne d'Arc - 02350 LIESSE NOTRE-DAME
Tél. : 03.23.79.94.73

L'équipe de bénévoles accueille le public :

- le mercredi de 14 h à 16 h.
- le samedi de 16 h à 18 h.

La fréquentation est toujours en constante augmentation. Chaque année, nous observons une progression des ouvrages empruntés.

Un partenariat est toujours en place avec les écoles publiques et privées ; 8 classes sont inscrites cette année pour venir à la Bibliothèque.

Tous les mois, des nouveautés sont proposées dans les rayons adultes et enfants.

La consultation sur place des ouvrages de la Bibliothèque est libre pendant les permanences.

Les abonnements enfants sont gratuits.

Pour les adultes, une caution de 12 euros (non encaissée) est demandée ainsi qu'un abonnement de 5 euros à l'année pour les personnes de Liesse et 7,50 euros pour les non-liegeois.

Chaque abonné peut emprunter jusqu'à 6 livres, 2 DVD, 1 CD, pour une durée maximum d'un mois.

Cet été, une salle a été repeinte, et les bénévoles en ont profité pour changer l'aménagement de la Bibliothèque.

Si vous ne connaissez pas encore notre Bibliothèque, n'hésitez pas à pousser la porte, les bénévoles seront heureux de vous la faire découvrir.

M^{me} MAGNAN Odile, M^{me} BEAUFORT Micheline, M^{me} LANDA Christianne, M^{me} MESSIEUX Nelly,
M^{me} PANNECOUCKE Fabienne et M. DUPONT Dylan



RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous avez dit « Bénévoles »

Nous lançons un appel pour venir nous rejoindre au coup par coup selon vos affinités pour mettre en place nos manifestations.

Nous ne serons jamais trop nombreux
(spectacle de Noël, Pâques, cérémonies, repas de Anciens, maisons fleuries)

Si vous souhaitez nous rejoindre, faites-vous connaître après de la mairie.

Côté Bien-Être

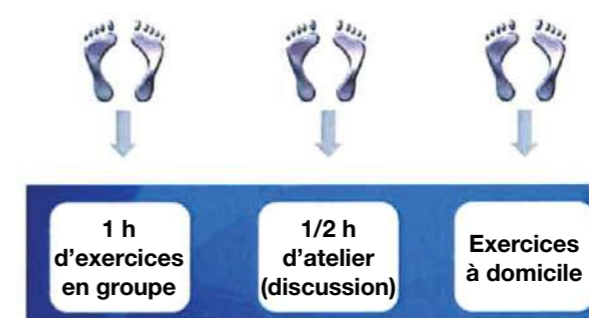
PRÉSENTATION PROGRAMME P.I.E.D. (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique)



La fédération Française Sports pour Tous en partenariat avec la CARSAT et la mairie de Liesse Notre-Dame vous propose un programme d'activités physiques adaptées pour 2018.

En France, on estime le nombre de chutes annuelles à 3 millions, 1 personne de plus de 65 ans sur 3 est concernée ! La reprise d'activité physique adaptée et régulière avec le programme PIED vise à améliorer votre condition physique globale, votre confiance en votre équilibre et votre capacité à vous relever en cas de chute.

Format du programme :



1 heure de pratique en groupe suivi d'une demi-heure d'atelier de discussion (améliorer son sommeil, ses aménagements à domicile, son alimentation, etc...) + des exercices à domicile

Ce programme est destiné aux personnes autonomes, soucieuses de leur santé, de leur équilibre et préoccupées par les chutes. Un accompagnement individualisé est mis en place : tout est adapté en fonction de votre capacité. Les activités sont encadrées par une animatrice expérimentée et formée spécifiquement au programme. Il dure 3 mois pour un coût de 20 euros. Vous aurez besoin d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

Pour de plus amples renseignements : Comité Régional Sport pour Tous Picardie au 03 23 73 21 74 ou à la mairie au 03 23 22 00 90. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de votre mairie...



LES ATELIERS MÉMOIRE

Le C.A.S.S.P.A. (Centre d'Animation de Soins et Services aux Personnes Agées de l'Aisne) propose des rencontres pour une activité d'entretien de la mémoire, sans esprit de compétition, dans une ambiance de convivialité et de détente, sous la conduite d'une animatrice formée à l'activité.

Il s'agit d'apprendre à regarder autrement sa mémoire, à reprendre l'habitude de l'utiliser dans tous les moments de la vie quotidienne, à retrouver vraiment confiance en soi. Ce n'est jamais de la performance. C'est toujours un pas en avant pour mieux utiliser nos propres capacités.

- Vous pensez que la mémoire ça s'entretient...
- Vous savez qu'il existe des exercices de stimulation intellectuelle...
- Vous n'avez pas le temps ou pas l'envie de les faire seul...
- Vous souhaitez passer un agréable moment de jeu, de réflexion et de détente...

Venez assister à la réunion d'information le 24 janvier 2018 à 14 heures, salle Padovani.

L'ASSOCIATION SYNDICALE DES MARAIS SEPTENTRIONAUX DU LAONNOIS

L'Association Syndicale des Marais Septentrionaux du Laonnois réalise des **travaux de faucardage, débroussaillage et bûcheronnage** sur le réseau hydrographique au cœur des Marais de la Souche. Elle travaille en faveur d'une gestion cohérente et concertée des niveaux d'eau, avec le soutien de **l'Agence de l'Eau Seine-Normandie** et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.



regard des niveaux d'eau superficiels très bas, aucun faucardage n'a été effectué dans les rivières et les agents ont procédé à l'installation de **seuils temporaires** sur la Souche et les principaux fossés.

L'Association Syndicale vient également de procéder à l'implantation d'un réseau de 12 piézomètres, qui vient compléter le réseau d'échelles limnimétriques déjà existant. L'Association Syndicale peut ainsi mener un suivi régulier des niveaux d'eaux superficiels et souterrains.

L'Association Syndicale se tient à votre disposition pour tout renseignement :

03.23.24.41.35 / 06.85.98.32.16
marais.souche02@orange.fr



Les travaux menés s'inscrivent dans le cadre d'un **Plan Pluriannuel de Gestion** validé par la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne. Ce programme d'actions est adapté en fonction des conditions météorologiques et des niveaux d'eau observés. Cette année, au



L'AMSAT DES MARAIS DE LA SOUCHE

L'Association pour le Maintien et la Sauvegarde des Activités Traditionnelles des marais de la Souche a été créée en 1997 par des chasseurs et pêcheurs soucieux de défendre les intérêts des usagers des marais. Agréée au titre de la protection de l'environnement, cette association, qui a fêté cette année ses 20 ans, compte chaque année une centaine d'adhérents.

S'étendant sur le territoire de 12 communes, dont celui de Liesse Notre-Dame, les marais de la Souche représentent, avec leur superficie de 3 000 hectares, l'une des plus vastes zones humides du département de l'Aisne. Il s'agit d'une tourbière alcaline alimentée par l'affleurement de la nappe et par des résurgences appelées « plongs ». Ces marais offrent une véritable mosaïque de milieux où alternent bois tourbeux, roselières, pâtures humides, platières, mares et étangs. On a d'ailleurs dénombré environ 600 étangs (sur lesquels on trouve 70 huttes immatriculées) dont l'origine est essentiellement l'extraction de tourbe. Ce site accueille une faune très riche, notamment en oiseaux. On y retrouve ainsi certaines espèces rares et protégées comme le Butor étoilé, le Blongios nain, la Gorgebleue à miroir ou bien encore le Pie-Grièche écorcheur en période de nidification. Cette grande richesse écologique a entraîné le classement des marais de la Souche comme site Natura 2000 en ZPS (Directive oiseaux) et en ZSC (Directive habitats). Malheureusement, comme de nombreuses zones humides, les marais de la Souche sont confrontés à la fermeture des milieux qui découle de l'abandon de nombreuses parcelles. Ce phénomène conduit le marais à se boisier, ce qui a pour conséquence de faire disparaître les milieux humides ouverts (roselières, platières, etc) qui sont écologiquement les plus intéressants.



La Bécassine des marais, observée en reproduction en 2015 sur les marais de la Souche, profite pleinement de la réouverture des milieux.



Déboisement de platières et créations de mares.

Afin de participer à la restauration des marais de la Souche, l'AMSAT a mis en œuvre un programme de restauration de zones humides chez ses adhérents. L'objectif principal de ce projet est de concilier gestion du marais et pratique cynégétique. Celui-ci est ouvert à l'ensemble des propriétaires ou ayant droit de parcelles dans les marais de la Souche qui ont la volonté de restaurer leurs zones humides. Pour cela, l'association signe avec les personnes volontaires une convention de gestion de 5 ans. Un plan de gestion est ensuite établi et validé avec le propriétaire. Le coût des travaux est assuré par l'association grâce à des subventions de nos différents partenaires (Agence de l'eau, Conseil départemental, Conseil régional, Etat).

Débuté en 2007 avec 7 hectares pâturés grâce à des vaches Bretonne pie noires, le programme s'est développé d'année en année pour atteindre une surface de 185 hectares cette année. Les travaux réalisés sont essentiellement du déboisement, du débroussaillage, de la fauche, du pâturage afin de rouvrir les milieux et en particuliers les roselières et bordures d'étangs.



Vaches de race Bretonne pie noir.

Outre ce projet, notre association assure des missions de conseil et d'accompagnement des propriétaires dans la gestion de leur marais (montage de dossier administratif, mise en relation avec des entreprises, etc), informe ses adhérents de l'actualité des zones humides (gestion, réglementation, projets, etc), et réalise des animations auprès des scolaires et du grand public afin de faire découvrir les marais de la Souche au plus grand nombre.

Pour plus de renseignements :

AMSAT des marais de la Souche - 2 rue du fort - 02350 VESLES-ET-CAUMONT
Tél : 03.23.20.07.72 - Courriel : amsat_marais_souche@yahoo.fr

- ✓ ENTETIEN DES ESPACES VERTS
- ✓ NETTOYAGE INTERIEUR ET EXTERIEUR
- ✓ PETITS TRAVAUX (PEINTURE, ENTRETIEN...)
- ☎ **03 23 22 28 12** (accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30)
- 🏠 **68, rue de l'Abbé Duployé - Liesse Notre-Dame**


Ateliers d'Ascalon
MÉTIER DE SERVICE & D'ARTISANAT

**RAID DE LA SOUCHE du samedi 23 septembre 2017
et MINI RAID DÉCOUVERTE du dimanche 24 septembre 2017**



Le samedi 23 septembre dernier avait lieu la 16^e édition du Raid de la Souche rassemblant 8 communes participantes. 142 binômes ont été accueillis pour cette aventure sportive à travers les marais de la souche.

La prochaine édition se déroulera le samedi 22 septembre 2018.

Le Mini raid Découverte a eu lieu le dimanche 24 septembre 2017. Ce challenge sportif a été proposé aux jeunes de 13 à 80 ans et a rassemblé 82 binômes. **Rendez-vous le dimanche 29 avril 2018 pour la 2^e édition.**

Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que l'ensemble des intervenants pour leur aide qui nous est très précieuse.



SECTION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LIESSE



La Section des Jeunes Sapeurs Pompiers compte actuellement dans ses rangs 12 jeunes âgés de 12 à 16 ans. Ces jeunes s'engagent pour un contrat de 3 à 4 ans de formation avec pour but de réussir le Brevet de Jeune Sapeur Pompier. Ce brevet permet de devenir Sapeur Pompier Volontaire dans n'importe quel centre de secours de notre Département ou autre à condition d'y habiter.

Vous avez entre 12 et 15 ans et vous voulez apprendre le métier de Sapeur Pompier, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous, soit en vous présentant le samedi au Centre de Secours ou par téléphone au 06.80.52.19.89.

La formation comprenant des cours théoriques, de la pratique et du sport, a lieu tous les samedis de 13 h 15 à 17 h 30. Le calendrier des vacances scolaires est en général respecté.

N'hésitez pas à venir nous voir

Sergent Chef BERNARD Vivien

LE HUNTER PAINTBALL CLUB



Le Hunter Paintball Club organise régulièrement des parties sur deux terrains sécurisés. Découverte adulte ou enfant à partir de 7 ans avec du matériel adapté. Organisation de parties à thèmes, anniversaires, enterrements de vie de jeunes mariés, comités d'entreprises, halloween, tournoi,...

Pour tout renseignement, contactez l'association au 06.37.68.75.54

Retrouvez nous sur <http://hpc-hunterpaintballclu.jimdo.com/> ou sur facebook : hunter.paintball.club.official

LJauto
Entretien & Réparations toutes marques
20, ROUTE DE LIESSE - 02820 ST ERME
TÉL : 03 23 22 66 90
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H
ET 13H30 À 18H
S.A.R.L. 608 - SIRET 789-935-606-00016 - LAON FR42789935806 - APE 4520A

C.P.A.
Coordination Programmation Axonaise
Maîtrise d'Oeuvre
BET Génie Civil
BET VRD
C.S.P.S.
Erwannick DANNAY
Gérant
Port : 06 07 84 67 76
Tél : 03 23 22 34 10
Fax : 03 23 22 34 19
Mail : cpa@cpa02.fr
"Les Rosières"
02160 CRAONNE



SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Chaque jour, nous agissons pour permettre aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux familles de bien vivre à domicile. Des professionnels assurent un service personnalisé en fonction des attentes et des besoins de chacun.

Le service aux personnes âgées et personnes handicapées

Les auxiliaires de vie et aides à domicile assurent le confort de la personne aidée par leur participation à l'ensemble des actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne : entretien de la maison, du linge, préparation et aide aux repas, courses, soutien à l'hygiène courante (toilette, habillage, ...).

L'ADMR établit et crée un lien social qui favorise le maintien à domicile et préserve l'autonomie.

Le service de jardinage-bricolage

L'ADMR met à votre disposition son professionnel pour prendre en charge les petits travaux de jardinage et de bricolage :

Tondre une pelouse, tailler une haie, ramasser les feuilles mortes, changer une ampoule, fixer une étagère, remplacer une bouteille de gaz, lessiver une pièce, ranger un grenier, ...

L'ADMR de Liesse, c'est aussi :

Des services de Portage de repas à domicile, Transport accompagné, Aide aux Familles, Téléassistance

Le service tout public

L'ensemble de nos prestations est accessible à tous. Quel que soit votre âge, vos besoins, l'ADMR est là et vous simplifie la vie.

Aides et financements

Certaines de ces prestations peuvent être prises en charge par différents organismes.

NOS TARIFS SONT TOUT COMPRIS

(charges, kms, dimanches et jours fériés inclus)

Devis Gratuit

L'équipe se tient à votre disposition pour étudier vos besoins et mettre en place un plan d'aide individualisé.

ADMR DE LIESSE ET ENVIRONS-18 RUE DU GENERAL DE GAULLE-02350 LIESSE NOTRE DAME
Tél/Fax : 03.23.22.20.20 - admr.liesse@orange.fr

50 % des sommes versées sont
déductibles des impôts

LES AMIS DES ANCIENS

Le Club des Amis des Anciens vous attend chaque jeudi de 14 h à 17 h au Foyer du 35 rue Abbé Duployé.

Les activités et jeux divers ont repris début septembre, notamment pour la préparation de l'exposition des travaux à l'occasion de la Foire d'Automne, qui a connu encore cette année un beau succès. Merci à tous, visiteurs et donateurs pour votre générosité.

L'année 2017 se termine donc avec de bons souvenirs, notamment de quelques repas bien conviviaux.

Venez nous rejoindre, vous serez accueillis avec plaisir !

Bonne année à tous.



GYMNASTIQUE FÉMININE LIESSOISE



Vous souhaitez reprendre une activité sportive régulière en groupe et vous ne savez pas vers laquelle vous orienter. Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous.

La GFL vous propose de pratiquer dans la Gaieté une activité sportive qui maintienne en forme tout en restant un loisir !

Nous vous encourageons à venir nous rejoindre tous les mercredis de 20 h à 21 h dans la salle polyvalente. Les cours sont toujours assurés par Christine, notre sympathique animatrice diplômée.

Vous avez la possibilité de venir essayer, avant de prendre une licence.

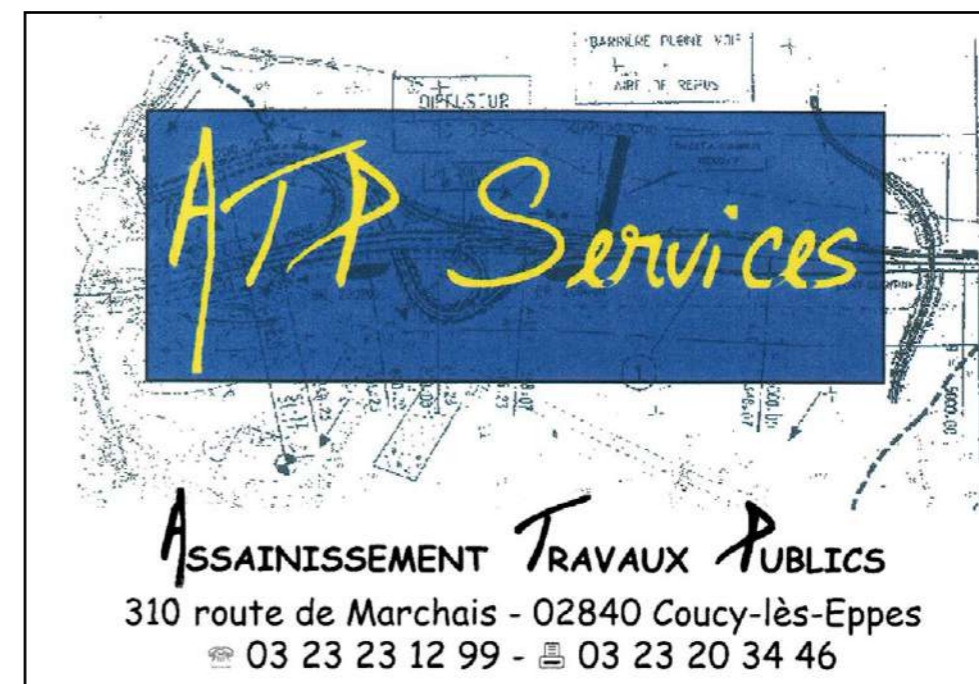
Certes, nous n'avons pas toujours envie de sortir et d'affronter le froid à cette heure-là, mais tout ceci sera vite oublié avec le bien être ressenti à la fin de la séance.

Alors n'hésitez plus et venez pratiquer avec nous 1 heure de sport dans la convivialité !

Pour tout renseignement, appeler :

A. BARREAU : 06 26 05 05 78 ou C. NOIROT : 03 23 22 03 19
ou S. FORJAN : 06 26 14 13 37

La présidente
Alexandra BARREAU



FOOTBALL LIESSE-MARAIS

Le club de football Liesse-Marais est un club dynamique où nous essayons de privilégier la convivialité, le bien-être de tous, afin que chacun puisse s'épanouir en toute sécurité à travers cette pratique sportive.



Arbitrage :

M. CORDELETTE Yannick (arbitre du district)
M. BECQUET Lucas (jeune arbitre fédéral)

LES ENTRAÎNEMENTS :

U6 à U15 : le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
Séniors : le mardi et jeudi de 19 h à 21 h

Pour tout renseignement :

M. GOSSET Cédric : 06.72.12.95.85
(notamment inscriptions)

Pour tout renseignement :

10 février 2018 : Loto | 16 juin 2018 : Tournoi de jeunes
17 mars 2018 : Repas dansant | Mai 2018 : Tournoi de pétanque

Nous sommes constamment à la recherche de sponsors ainsi que de bénévoles et joueurs.

Nous remercions la municipalité de Liesse pour son soutien, les parents de nos jeunes footballeurs, les habitants de Liesse pour leur présence lors des matchs afin de soutenir nos jeunes dans leur passion du football, ainsi que dans les diverses manifestations proposées.

Une nouvelle saison pour les « TWIRLIGHTS GIRLS » !



Cette année encore, notre troupe, composée de 33 majorettes, a effectué diverses sorties et a notamment participé au festival de Reims.

Nos entrainements ont lieu les mercredis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 à la salle polyvalente.

Nous proposons nos prestations pour les fêtes, maison de retraite, manifestations diverses.

Un grand merci à tous les bénévoles et aux parents qui nous suivent dans nos sorties.



ASSOCIATION LA FOULEE LIESSE MARLE

Adresse de correspondance

7, rue de la mairie - 02350 CUIRIEUX

☎ 03.23.22.20.28

@mail : liessemarle@hotmail.fr

Site Internet : lafouleeliessemarle.over-blog.com

La 27^{ème} édition de la Foulée a eu lieu sous un soleil printanier le dimanche 12 mars 2017 avec un départ de Marle pour une arrivée à Liesse.

Une **météo exceptionnellement favorable** aux athlètes, au public ainsi qu'à tous les bénévoles, a permis d'apprécier les animations dans chaque commune adhérente, Autremencourt, Cuirieux, Vesles-et-Caumont et Pierrepont à cette unique course en ligne de ville à ville de l'Aisne.

Un total de **345 participants** toutes catégories confondues.



Coté performance sur le semi
Jean-Pierre Mvuyekure (Amiens UC Athlé)
s'est imposé en 1 h 11 mn 20 s.



Chez les féminines :
1^{ère} Saliha Rarbi (Amicale du Val de Somme)
1 h 24 mn 40 s.

Un voyage gagné par Julien Picart de Gizy, une semaine pour 2 personnes en Crète.

Nous remercions le département, la communauté de communes du Pays de la Serre, les communes adhérentes, les partenaires pour leur aide financière et leur fidélité.

Je tiens également à remercier les bénévoles et les membres présents et actifs en amont et le jour J, sans oublier les coureurs qui sont nos ambassadeurs.

En 2018, la Fédération Départementale d'Athlétisme attribue le **Championnat du semi marathon dans l'Aisne** à notre course le dimanche 11 mars pour la 28^{ème} édition, Départ de Liesse Notre-Dame et une arrivée à Marle.

La Présidente
Stéphanie Audinet





Choucroute, février



Loto, avril



Fête foraine, 14-15-16 juillet



Halloween, octobre



Participants Téléthon, décembre

COMITÉ DES FÊTES ET LOISIRS DE LIESSE

Activités et manifestations :

- Février :** Soirée Disco animée par « Disco Power », accompagnée d'une choucroute préparée sur place par « Du Soleil dans la Cuisine ».
- Avril :** Loto.
- Juin :** Feu de la Saint Jean.
- Juillet :**
- o 14 juillet : Retraite aux flambeaux, bal animé par « Extrême Sonorisation ».
 - o 15 juillet : Concours de pétanque, barbecue, jeux pour enfants, fête foraine, bal, feu d'artifice.
 - o 16 juillet : Spectacle chanteuse « Laurette Goubelle ».
- Octobre :**
- o Foire brocante.
 - o Halloween : Défilé avec lampions, concours de déguisements, goûter et bonbons offerts.
- Novembre :**
- o Loto
 - o Soirée Beaujolais.
- Décembre : Téléthon**
- o 1^{er} décembre : Soirée dansante, repas tartiflette.
 - o 2 décembre : Vente de roses par les Jeunes Sapeurs Pompiers, lavage des voitures par les Pompiers de Liesse, démonstration des majorettes les Twirlights Girls de Liesse, vente de gâteaux, loto.
 - o 3 décembre : Petit déjeuner solidaire, sortie VTT, bilan du Téléthon, pot de l'amitié.
 - o 31 décembre : Saint Sylvestre.

Nous remercions une nouvelle fois toutes les personnes qui nous aident et celles qui participent à nos activités. **MERCI A VOUS !**

Bien sûr **MERCI** à toute la famille du Comité des Fêtes.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu en Janvier 2018. Vous y êtes tous les bienvenus.



Saint Sylvestre, décembre

Vous pouvez nous contacter soit par téléphone au **07.68.89.17.80**, et nous rejoindre sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/comite.fetes.liesseND>



Rejoignez-nous, Faites du judo !

- Le professeur diplômé d'état **JACQUES CAPLAIN**
ceinture noire 5^{ème} DAN
champion de Picardie
champion de France SNCF
arbitre inter-région, juge arbitre (label national)
- **BRIGITTE LEON**, ceinture noire 2^{ème} DAN
- **LAURENT LEON**, président du club et ceinture noire 1^{er} DAN

**VOUS ACCUEILLEN T O U S L E S V E N D R E D I S A L A S A L L E
P O L Y V A L E N T E D E L I E S S E**



Baby judo :
18h00-18h45

Enfants (dès 7 ans) et adultes :
18h45-19h45

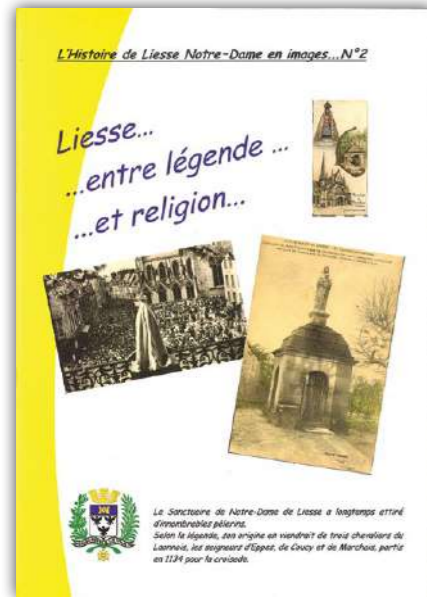


Pour tout renseignement :

venez nous voir sur place,
contactez-nous sur notre PAGE FACEBOOK
ou par téléphone au 06.64.25.31.59



LE CLUB DE CARTES POSTALES ANCIENNES



Notre livret n°1
« Il y a 100 ans, l'occupation de Liesse, une page d'histoire » est désormais épuisé. Plus de 150 exemplaires vendus, un réel succès pour ce premier livret !

Notre livret n° 2
« Entre légende et religion » est toujours en vente au secrétariat de la mairie, au prix de 5 euros.

N'hésitez pas à venir le feuilleter et... à l'acheter !



Le livret n°3
« Vieux métiers, commerces, artisanat à Liesse » est sorti !
Vous y retrouverez de magnifiques cartes postales, photos et documents divers, autant de témoignages de la très grande activité commerciale et artisanale de l'époque.

En vente au secrétariat de la Mairie au prix de 5 euros.



APPEL A DOCUMENTS

Notre 4^{ème} opus sera consacré au marais de Liesse : ses diverses activités, un havre de paix, l'extraction de tourbe, la pêche, la chasse.

Pour compléter notre collection, nous sommes à la recherche de documents divers (cartes postales, photos,...), ce qui nous permettrait de pouvoir vous présenter le travail le plus complet possible sur ce sujet.

Un grand merci pour votre future collaboration !



Association Maison de Retraite de Liesse « Les Jardins du Monde »

L'Association Maison de Retraite de Liesse « Les Jardins du Monde » a essayé une nouvelle fois et tout au long de l'année 2017 d'apporter au sein de la structure des moments de sympathie et de convivialité. Les bénévoles, toujours très actifs, partagent bien sûr ces moments festifs avec les résidents ainsi qu'avec le personnel de l'établissement.

L'association s'emploie aussi à faire venir de l'extérieur des groupes comme les Majorettes, du Folklore. Cette année pour la Fête de la Musique nous avons eu le plaisir d'accueillir un chanteur, musicien, auteur, compositeur, accompagné d'un « imitateur amateur » qui a rendu hommage à Bourvil, au grand bonheur des résidents. Dans le cadre de la « Semaine Bleue », changement de répertoire pour les résidents. L'Association a fait venir un groupe de Blues – Jazz.

Nous avons toujours autant de succès avec nos deux Concours de Belote Inter Maisons de Retraite et Clubs extérieurs.

Le marché aux fleurs et le marché de Ste Catherine, appréciés des résidents, sont l'occasion de voir des gens de l'extérieur. Dommage qu'ils ne soient pas plus nombreux. Nous avons des fidèles surtout chez les jardiniers et nous les remercions.

Toutes ces activités que nous proposons sont au profit des résidents. Elles permettent d'améliorer leur quotidien et de proposer des activités supplémentaires.

L'Association remercie la Municipalité de Liesse pour sa confiance et sa présence à ses côtés, ainsi que sa participation financière, qui vient en complémentarité de ses actions.

2018 se profile à l'horizon, nous espérons continuer nos actions et déjà nous réfléchissons à de nouvelles activités. Nous sommes toujours en quête du bien faire et du mieux vivre pour le résident.

Comme dans toute association, les bénévoles sont les bienvenus. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous proposer vos idées.

Les bénévoles de la Maison de Retraite de Liesse « Les Jardins du Monde » et moi-même renouvelons tous nos remerciements à la Municipalité mais aussi à toutes les personnes de Liesse qui participent à nos actions. Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout santé pour chacun de vous.

La Présidente
Madame LIENARD F.

Association des Bénévoles Maison de Retraite « Les Jardins du Monde »
Rue du Maréchal de Tourville - 02350 LIESSE - Tél 06.78.51.06.06

Un cambriolage en France toutes les 90 secondes !!!

FICHE CONSEILS

(gardez-moi près de vous, sur votre frigo, dans votre entrée...)



◇ Je suis témoin d'une agression, d'une tentative de cambriolage, ...
◇ Je vois passer un véhicule suspect, celui-ci semble effectuer des mouvements de reconnaissance

J'ALERTE

je compose le
17
immédiatement

INFORMATIONS A RECUEILLIR

Sur les véhicules :

- couleur du véhicule
- type de véhicule (camionnette, petite voiture, break...)
- ... et si j'ai le temps
- plaque d'immatriculation
- marque du véhicule
- modèle
- élément distinctif (autocollant...)
- direction de fuite

Sur les personnes :

- nombre
- type du ou des individu (s)
- arme (pistolet, arme d'épaule, couteau, etc...)
- ... et si j'ai le temps
- un signe distinctif (tatouage, tenue vestimentaire, bijoux, type de chaussures...)
- direction de fuite

Sans vous mettre en danger, n'hésitez pas à prendre une photo ou une vidéo (depuis chez vous!)

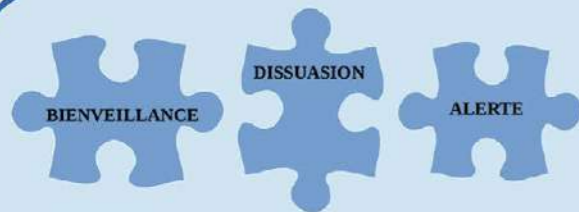


RÉACTION A ADOPTER

DONNER L'ALERTE

- appelez immédiatement (**17**)
- signalez-vous comme voisin vigilant
- transmettez toutes les informations utiles (date, heure, lieu, essayez d'être le plus précis possible, notez le maximum de détails)
- signalez des éléments, mêmes anodins, observés quelques jours auparavant

Conseillez vos voisins !
Sur le lieu des faits, ne touchez à rien !
Afin de préserver le recueil des traces et des indices...
Ce qui permettra...peut-être...de retrouver les auteurs !!!



- 40 % de cambriolages par an



Soyez attentif, réagissez rapidement, votre aide est précieuse !
Il n'y a pas d'appel inutile.

Au service de la sécurité de tous, votre action peut contribuer à l'arrestation d'auteurs d'infraction(s) et à l'orientation de la surveillance assurée par la Gendarmerie.

VIGILANCE

La fin et le début d'année sont des périodes propices aux cambriolages et aux faux démarcheurs pour la vente de calendriers et de grilles de tous genres.

La Gendarmerie attire votre attention :

- En matière de CAMBRIOLAGE :

- Protégez votre domicile, verrouillez tous les accès, fermez le portail à chaque sortie (même de courte durée), n'hésitez pas à faire installer des alarmes et des barreaux aux fenêtres,...
- Ne laissez pas d'outils ou d'échelle accessibles dans votre propriété,
- Dissimulez vos objets de valeur, bijoux et espèces,
- En cas d'absence pour la journée, simulez votre présence dès la tombée de la nuit (programmez votre téléviseur, branchez une lampe sur un programmateur de manière à ce qu'ils s'allument dès la tombée du jour).
- N'hésitez pas à contacter la Gendarmerie afin de signaler tout véhicule suspect (pensez à relever le numéro d'immatriculation) et/ou un comportement inhabituel .

- En matière de DEMARCHAGE :

- Méfiez-vous des démarcheurs ou quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe, et des personnes proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...).
- Les professionnels doivent être en mesure de présenter un extrait Kbis, véritable « carte d'identité » à jour d'une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Leurs factures font mention du numéro SIRET de l'entreprise (identifiant de l'établissement). En cas de doute, ne pas hésiter à se renseigner auprès de personnes dignes de confiance avant de conclure un achat ou un contrat pour diverses prestations.
- Attention également aux faux plombiers, agents EDF ou de société de sécurité, représentants, faux gendarmes ou faux policiers etc... Ils peuvent profiter d'une visite à domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage.
- Attention également aux appels téléphoniques de sociétés se présentant comme des organismes officiels ou agréés par la Mairie.

Ayez ce réflexe solidaire envers vos voisins : « un doute, une inquiétude, je fais le 17 ».

DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES

Texte de référence : règlement sanitaire départemental de l'Aisne.

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères, sont interdits.

Le conseil municipal a délibéré en date du 24 mars 2015 : Le ramassage par les agents municipaux d'ordures ménagères, dont le propriétaire pourra être identifié, lui sera facturé 15 euros.

Les dépôts sauvages sont punis par des contraventions de 5^e classe.

Rappel des modalités de collecte :

- Chaque jeudi à partir de 6 h pour la queue de tri.
- Le jeudi des semaines impaires à partir de 6 h pour les emballages et le papier.

Rappel des horaires de la déchetterie :

- le mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h
- le mercredi de 14 h à 17 h

Bornes à verre disponibles :

- Chaussée des Prêtres.
- Rue Abbé Duployé.
- Rue Princesse Charlotte de Monaco.



GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

À travers cette brochure de notre bulletin communal, nous souhaitons donner un « coup de projecteur » sur cette démarche, vous expliquer comment chaque jour les pratiques évoluent grâce à une implication de chacun dans ce projet.

Cette brochure nous permet aussi de remercier les habitants qui contribuent à la mise en valeur de notre commune en fleurissant leurs habitations.

Enfin, nous souhaitons aussi vous inviter à nous suivre dans cette démarche, en changeant votre regard sur les herbes spontanées qui peuvent rester, ici et là... Elles sont les témoins de sols sains, d'une qualité de l'eau et d'une biodiversité préservées.

Les espaces verts de notre commune regroupent des terrains très variés : chemin forestier, marais, voiries, cimetière, parc de jeux, et ne se limitent pas aux pelouses et massifs de fleurs.

Les pesticides, ou produits phytosanitaires, sont des substances chimiques utilisées contre les animaux nuisibles, les herbes adventices ou bien les ravageurs de cultures. Parmi eux, on retrouve les désherbants, ou herbicides, les fongicides, les insecticides.

La pollution par les pesticides est le premier facteur de détérioration de la qualité de l'eau.

Dans les pratiques d'entretien d'une commune, 40 % des quantités d'herbicides utilisés pour désherber les espaces verts et les voiries se retrouvent dans les cours d'eau.

En effet, les pesticides utilisés sur des surfaces imperméables comme la voirie, très sensible au ruissellement, sont entraînés par les pluies vers les cours d'eau, surtout si les espaces traités sont directement connectés à une station.

Voici quelques exemples concrets

Balayer le trottoir situé devant votre habitation empêche les semences de germer et plus tard les herbes indésirables de s'installer entre les pavés.

Tondre moins court le gazon ou laisser pousser l'herbe dans les zones peu fréquentées.

Couvrir le sol du potager et des plantations afin de limiter le désherbage et l'arrosage (tonte sèche de pelouse, paille, feuilles mortes, tiges sèches de fleurs, branches broyées, compost bien mûr, etc.)

L'abandon progressif des pesticides redonne de la vie au sol et favorise la diversité. En laissant les fleurs et les graminées sauvages s'installer un peu, en ne tondant pas toute la pelouse, en semant des espèces mellifères, en pratiquant le paillage du sol... La vie s'installe très rapidement et la chaîne alimentaire s'agrandit.

Ce défi repose donc aussi sur vous, merci d'avance à tous !

M. DUPONT P.
Adjoint aux travaux

Treize mois sous la botte allemande



Hôpital allemand à l'école maternelle

Un article écrit par TH. Charpentier, de Bucy-lès-Pierrepont.

Bloqué au village par l'arrivée des Allemands en Août 1914, il passa 13 mois à côtoyer les officiers qui logeaient chez lui. C'est à la faveur de son retour en Algérie, fin 1915, qu'il rédigea ce mémoire.

C'est le seul récit connu, complet et précis, d'une occupation suivie de près qui témoigne des premiers temps de la guerre dans notre région. Ce mémoire a été publié dans le Journal « Argus », en Algérie, semble-t-il, car la coupure du journal vient de là-bas.

Texte retrouvé dans les Archives du Palais Princier de Monaco (Disk/archives/Pestel/côte c3/59)

[...]

De jour en jour s'écroulait notre espoir d'une prochaine délivrance. Les Allemands organisaient leurs quartiers d'hiver: l'occupation prenait un caractère durable. La Kommandantur installée dans ma maison, avec tous ses services, ne nous laissait plus qu'une seule chambre, servant à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Bientôt, l'envahisseur s'apprête à fêter la Noël. Oh ! Quelle triste journée pour nous, tandis qu'aux bruits des réjouissances prussiennes, se mêle, pendant la nuit, le grondement des canons qui bombardent Reims.

Après, ce fut la dernière nuit de décembre pendant laquelle les Allemands, selon leurs traditions, se livrèrent à de copieuses libations. A minuit, ils sonnent la cloche de l'église et cette sonnerie d'allégresse nous paraît une insulte à notre douleur. « Vae victis ! » les barbares ne mettent aucune discrétion dans leur joie. Ils semblent désireux de nous faire sentir plus lourdement leur domination.

Alors, surveillés par les Allemands, nous ne pouvons ni circuler en dehors du village, ni nous réunir entre amis pour échanger nos impressions. Tout le monde doit être rentré chez soi pour 6 heures du soir, c'est-à-dire à 5 heures car l'heure allemande est devenue obligatoire pour tous. De même, les rues de notre pays se trouvent débaptisées un beau matin. J'habite « Bahnhof Strasse » qui aboutit « Bismarck Strasse » et plus loin à « Kaiser Platz », à « Hindenbourg Strasse » etc... On nous germanise en attendant notre annexion que l'on a projetée, paraît-il, de décréter à brève échéance. La voix ferrée de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, qui a cessé de fonctionner depuis le 25 Août 1914, est remise en service et nous voyons bientôt passer chez nous les longs trains directs de Berlin à Saint Quentin, servant au transport des renforts et des munitions.

Comprend-t-on notre lassitude en présence de tous ces faits douloureux ?

Mais l'ennemi entend profiter de son séjour prolongé dans un pays qui offre encore quelques ressources. Les betteraves sont restées en terre parce que la Fabrique de sucre a été détruite méthodiquement : on en a enlevé tous les tuyaux de cuivre et tous les robinets et coussinets pour les besoins de la guerre et afin que l'usine ne puisse être utilisée de sitôt, on en a brisé les machines. Mais les betteraves, grâce à une température exceptionnelle, sont encore utilisables. Les habitants sont forcés de les arracher et de les livrer aux boches qui les transportent chez eux.

Poursuivant leur œuvre de socialisme intégral, ils s’emparent des céréales de l’année 1914, sans se préoccuper de savoir à qui elles appartiennent ; on donnera ensuite un bon collectif à la commune à raison de 20 francs par quintal et le blé battu sur place sera expédié en Allemagne. Puis, en prévision de la récolte de 1915, ils obligent les paysans à préparer leurs champs, à les fumer sur ordre, à les labourer ; ils emploient même, en certains endroits, des charrues automobiles.

Notre patience est à bout : ils sont donc sûrs de faire la prochaine récolte ! S'ils partaient au moins avant la moisson ! L'été arrive et l'occupant prend le grain de 1915 comme il avait pris celui de 1914. Et songez que les pays occupés sont ceux qui passent pour les plus gros producteurs de céréales !

Depuis le mois d’Avril, nous ne sommes plus dans la région des armées mais dans celle des étapes. Nous savons que les Allemands n’ont pas la pensée d’aller à Paris. Ils nous tiennent ; cela leur suffit pour le moment. Un jour du mois de Février, au moment où un officier qui avait fait un long séjour chez moi s’en allait, je lui demandais quelle était sa nouvelle destination et comme il ne me répondait pas, je lui dis pour le mettre à l’épreuve : « Vous allez à Paris ? », « Oh non ! répondit-il, le général Joffre ne veut pas nous laisser passer ! » (Les Allemands prononcent : Joffré) S'ils n'ont plus l'espoir de prendre notre capitale, ils ont un thème favori qui est celui-ci : « L'armée russe n'existe plus ! Elle est caput (sic) et nous allons ramener nos contingents d'Orient pour vous écraser, à moins que vous ne consentiez à la paix. Nous marcherons ensuite de concert contre les Anglais, ces schweiner (cochons) ». Pour eux, tout serait ainsi terminé en octobre, l'empereur l'a d'ailleurs promis. Que doivent-ils penser aujourd'hui qu'ils se savent trompés ?

Peu après l’invasion, les magasins d’épicerie s’étaient dégarnis. Plus moyen de se procurer ni sel, ni savon, ni huile, ni bougies, ni pétrole, ni sucre, ni café. Plus de boisson non plus, plus de vêtements pour l’hiver ni de chaussures ! Les boulangers allaient, d’habitude, faire moudre au moulin à 13 kilomètres. Un jour de décembre, leurs chariots reviennent à vide : les Allemands avaient confisqué le blé, en menaçant les conducteurs d'emprisonnement s'ils renouvelaient leurs tentatives. Ayant réquisitionné, contre des bons, toutes les récoltes du pays, la Kommandantur offrit à la commune de lui vendre de la farine moyennant paiement comptant ; et l'on nous fournit de la farine de seigle, de quoi allouer à chaque habitant une ration quotidienne de 125 grammes d'un pain noir détestable, livré deux fois par semaine et immangeable au bout de deux ou trois jours.

Le bétail aussi est réquisitionné : il était interdit aux bouchers d’abattre sous les peines les plus rigoureuses. Donc plus de vin, plus de viande de boucherie, 125 grammes de pain par jour avec des pommes de terre, voilà notre alimentation. Au mois de mai, l’Amérique vient à notre secours et notre situation s’améliore un peu. Chaque semaine, un comité qui s’intitule « for relief in Belgium », fait remettre, à la commune, de la farine, du riz, des haricots, des pois, quelquefois du lard ou de la graisse, du café, du sucre. La ration de pain est de 250 grammes par jour; les autres denrées sont distribuées à la mairie, chaque dimanche. On les fournit à la commune à crédit et celle-ci les livre, à crédit également, aux habitants qui s’engagent, par écrit, à les rembourser à première réquisition après la guerre.

□□□□□□□□□□□□□□□□

Les Allemands ont créé chez nous une foule d’infractions inconnues dans nos lois ! Celui qui garde une bicyclette encourt une amende de 1 000 marks. Celui qui circule sans autorisation paie une amende proportionnée à sa situation. Celui qui rentre le soir, après l’heure fixée, est aussi à l’amende. [A la suite d'un accident survenu à une automobile dont les pneus ont été déchirés par un tesson de bouteille, les Allemands infligent à notre canton une amende de 500 000 marks. Dans l'impossibilité absolue de payer une somme aussi forte et menacés d'être incendiés, nous envoyons trois notables au Prince de Monaco, propriétaire d'un château dans les environs, pour le prier de vouloir bien avancer cette somme aux communes solidaires entre elles. Le Prince, après s'être assuré de l'autorisation du gouvernement et avoir tenté vainement une démarche auprès du Kaiser, verse la somme pour nous sauver du pillage.](#) Au mois d’Août, une autre contribution de guerre était imposée à notre commune, toujours solidairement avec les autres communes du canton : il a fallu, faute d’espèces disponibles, payer en titres au porteur que les Allemands ont pris, avec 10 % de rabais pour frais de négociation.

Ces privations matérielles, je le dis en terminant, on les supporte avec courage, en songeant à ceux qui en subissent de plus dures encore. Mais ce qui est extrêmement pénible, c’est le manque de nouvelles exactes, laissant la place aux faux bruits, aux mensonges déprimants. Et malgré tout, on espère quand même ; on guette, chez les Allemands, quelques symptômes d'affaiblissement. Quand on entend tonner le canon, on se réjouit à la pensée d’un refoulement de tous ces intrus. Ah ! Quand elle arrivera, l’armée française, on oubliera vite toutes ces souffrances ! Pour moi, malgré le soulagement que j’ai éprouvé en revenant ici, malgré toutes les marques de sympathie et d’amitié dont j’ai été l’objet depuis mon retour, combien je regretterai d’être loin de mon village natal au moment où nos braves poilus entreront couverts de gloire et drapeau déployé.

T. Charpentier

Retranscrit par Jean Pestel / Treize mois sous la botte allemande / Word / lenovo

État civil 2017

(Arrêté au 28/12/2017)

NAISSANCES

Annabella SANDFORD
Ewen GROMAIRE
Lina LE VIGOUROUX CARLIER
Hélène LE BAIL
Elia DUPONT
Nohan LAMART
Nolan LEROY
Amandine LEMAIRE

MARIAGES

Emeline AUGUET et Thomas LEBLANC
Marion MENOUX et Alexandre PRESTAIL

DÉCÈS

Daniel BEAUFORT
Marie-Thérèse CARETTE veuve HARANT
Christelle LONNOY
Daniel DURTETTE
Pierre REMY
Marguerite BOUILLY veuve DÉMONET
Dominga PEREZ veuve RUFFIN
Yvonne AUGÉ veuve SVELON
Serge BORON
Henriette LÉGÉ veuve POINTOUX
René GIRARD
Eric LAURENT
Marie DEDIEU
Christiane JACQUELET
Marcelle LEJEUNE veuve GALLOIS
Pierre BASQUIN
Ghislaine LEGRAND épouse PETIT
Monique LEMAIRE épouse FREID
Jeannine CLAUDE veuve RICHARD
Thérèse FONTANA veuve MAURICE
Louis FRANÇOIS
Marie-Thérèse MARTIN veuve COMPAIN
Jean MAUCORPS
Guy PRUD'HOMME
Yvette GRÉCH veuve WOLSTROFF
Marie-Louise WARNET veuve DOCQUIN
Ghislaine HAUTCOEUR veuve GORISSE
Marie BRETTON veuve DUPONT
Daniel LEMAIRE
Marcelle NOIROT veuve PERSINET
Marc JUAYS
Raymond BLAISON
Bronislaw WIECZOREK
Marie THELLIER veuve NANNAN
Micheline HAVOT
Marcelle POSSET veuve LATARGET
Jacques BIBAUT
Lucienne LHOMME veuve PRÉVOT
Christiane AUGÉIX



MAIRIE DE LIESSE NOTRE-DAME

Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 12
02350 LIESSE NOTRE-DAME
Tél. : 03.23.22.00.90 - Fax : 03.23.22.17.10
Mail : mairiedeliesse@wanadoo.fr
Site internet : www.ville-de-liesse.com

HORAIRES :

*du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
(permanence le mardi jusque 18 h 30)*

Numéros Utiles

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
N° d'urgence européen	112
Accueil sans abri	115
Violences conjugales Info	39.19
SOS Enfance maltraitée	119
SOS Enfance en danger	08.00.03.46.01
Centre antipoison	08.25.81.28.22
Sida Infos Service	08.00.84.08.00
Drogues Infos Service	08.00.23.13.13
Écoute Alcool	08.11.91.30.30
Tabac Infos Service	39.89
Allô Service Public	39.39
Horloge parlante	36.69
Météorologie Départementale	32.50
.....	ou 08.99.71.02.02
Vol et perte de chéquier	08.92.68.32.08
Vol et perte de carte bancaire	08.92.70.57.05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE PICARDE

2 Route de Montaignu – 02820 SAINT-ERME
Tél. : 03.23.22.36.80
Site internet : www.cc-champagnepicarde.fr